

# PROGRAMME DE RACHAT

Ce formulaire constitue l'annexe 3 de l'instruction AMF n°2005-06 relative aux modalités de déclaration des programmes de rachat des actions propres et des opérations de stabilisation

SIREN : **479 802 365**  
Dénomination sociale de l'émetteur : **MARE NOSTRUM** LEI : **9695001D0TLYAWZSX187**  
Nature des titres (nom du titre + caractéristiques : ADP, CCI...) : **Actions** Date de début du programme : **20/06/2023**

## TABLEAU DE DECLARATION MENSUELLE DES OPERATIONS REALISEES PAR UN EMETTEUR SUR SES PROPRES TITRES

Opérations du mois de : **Septembre 2023**

### I. INFORMATIONS CUMULEES

Capital autodétenu de manière directe et indirecte à la date du descriptif (en titres + en pourcentage) :	<b>341 659 / 4,51%</b>
Solde au 31/08/2023, date de la dernière déclaration :	<b>341 162</b>
Nombre de titres achetés dans le mois :	<b>425</b>
Nombre de titres vendus dans le mois :	<b>428</b>
Nombre de titres transférés (1) dans le mois	<b>0</b>
Nombre de titres annulés dans le mois :	<b>0</b>
Rachat auprès de personnes détenant plus de 10% du capital ou des dirigeants au cours du mois	<b>0</b>

(1) Exercice d'options attribuées aux salariés, de titres de créances donnant accès au capital...

## II. OPERATIONS REALISEES AU COMPTANT

Date de transaction jj/mm/aaaa	Nom de l'intermédiaire	Achat / Vente / Transfert	Nombre de titres	Dont nombre de titres achetés / vendus dans le cadre d'un contrat de liquidité	Cours de la transaction	Montant	Commentaires
4-sept.-23	TSAF	V	-140	-140	0,96000	-134,40	
5-sept.-23	TSAF	A	170	170	0,88820	150,99	
6-sept.-23	TSAF	A	120	120	0,85570	102,68	
6-sept.-23	TSAF	V	-92	-92	0,89410	-82,26	
11-sept.-23	TSAF	A	50	50	0,87000	43,50	
11-sept.-23	TSAF	V	-57	-57	0,90250	-51,44	
12-sept.-23	TSAF	A	85	85	0,87760	74,60	
12-sept.-23	TSAF	V	-115	-115	0,90520	-104,10	
14-sept.-23	TSAF	V	-24	-24	0,92000	-22,08	